

La presse en Wallonie relatait l'interdiction de la fabrication et de la distribution¹ de sacs plastiques à partir du 1^{er} juillet 2016....



« Sac de caisse »

L'interdiction devrait être applicable au second semestre 2016 pour les sacs type « sacs de caisse » et, en 2017 pour les autres types de sacs (emballages pour fruits et légumes en vrac (sacs fins 22 μ), sacs également utilisés en pharmacie).

Cette interdiction couvre aussi les sacs oxo dégradables.

Seraient encore autorisés :

- ✓ (Les sacs biodégradables en amidon de maïs),
- ✓ Les sacs papier*
- ✓ Les sacs réutilisables en toile ou tissus (nylon ou polyester).

L'APPL n'a pas attendu cette date butoir pour vous permettre d'offrir à votre clientèle un sac réutilisable mentionnant votre intérêt pour l'environnement.



20 sacs réutilisables « NYLON » seront à votre disposition.

Cette action dévoile l'engagement du pharmacien dans la protection de l'environnement, et permet de perpétuer l'aspect confidentiel lié à la délivrance de médicaments à l'officine.

*(Le Papier est une matière qui participe presque totalement au recyclage – sinon le papier (pâte papier) tel quel est majoritairement issu des sous-produits de l'exploitation forestière.)

¹ La distribution sous entendant la vente, il est certain qu'en tant que pharmacien vous pouvez écouler votre stock.

Ci-après, quelques adresses de fournisseurs « sacs papier et réutilisables toile »



Imprim Pharma

info@imprimpharma.be

Rue Saint Hadelin 14
4600 Visé
Tél. : 04.365.05.11
Fax : 04.366.17.89



 Venecoweg 20A,
9810 Nazareth

 0800 14 900

 09 216 24 90

 info@acapharma.be



 **Adresse :** Z.I. de Stembert
Rue Alphonse Sprumont, 1 A
B-4801 Stembert

 **Tél. :** 087 31 28 45

 **Fax :** 087 31 40 97

 **Email:** info@sabelemballage.be

*(Le Papier est une matière qui participe presque totalement au recyclage – sinon le papier (pâte papier) tel quel est majoritairement issu des sous-produits de l'exploitation forestière.)

1 La distribution sous entendant la vente, il est certain qu'en tant que pharmacien vous pouvez écouler votre stock.



Sanderus SA

Ronseweg 65

9700 Oudenaarde

Tél: +32 (0)55 31 11 30

Fax: +32 (0)55 31 94 75

E-mail: sanderus@sanderusdruk.be

Site web: www.sanderusdruk.be

SABELPACK

Siège social et entrepôts :

Zoning Artisanal de Cornemont

Rue de la Légende 18A

4141 LOUVEIGNE

Tél. 0032 (0)4 228 06 02

Fax 0032 (0)4 228 06 22

E-mail : info@sabelpack.be



RUE LOUIS MESTREZ 5

4400 FLEMALLE

Belgique

<http://www.galandsa.com>



Avenue de l'Indépendance 8,
4020 Liège- Wandre

Tél : 04 370 01 02

*(Le Papier est une matière qui participe presque totalement au recyclage – sinon le papier (pâte papier) tel quel est majoritairement issu des sous-produits de l'exploitation forestière.)

1 La distribution sous entendant la vente, il est certain qu'en tant que pharmacien vous pouvez écouler votre stock.

LIQUIDE POISSON



« La fin du sac jetable fera le bonheur des producteurs de sacs recyclables ou réutilisables. »

LES ALTERNATIVES : le papier ou le tissu

► Que ce soit pour un usage unique ou pour être réutilisés, les sacs de demain devront être plus verts

► Cette mesure de la suppression des sacs plastique a clairement une visée écologique. Quelles alternatives sont-elles proposées par le gouvernement wallon et les commerçants ? « Les alternatives disponibles sur le marché ne sont pas spécifiquement réglementées au niveau de l'origine des matières premières », précise le ministre Di Antonio. « Pour les alternatives papier et carton, il existe toutefois des certifications ayant trait à la gestion durable des forêts (PEFC

et FFC) et de nombreux emballages sont déjà à base de papier recyclé. L'avantage du papier est donc de permettre le recyclage, ce qui est bon pour l'environnement mais aussi pour le budget de la Wallonie ! « Le traitement du vieux papier est au mieux performant et la récupération d'énergie présente un coût moyen, hors frais de collecte, de l'ordre de 100 à 110 euros/tonne », explique Carlo Di Antonio. Mais le défaut du papier,

c'est évidemment sa faible résistance et sa porosité à des produits liquides ou à tout le moins humides.

AUTRE SOLUTION, les sacs biodégradables. « Les alternatives réutilisables et à usage unique permettent visiblement de répondre à une grande variété d'applications mais leur utilisation requiert un minimum d'adaptation de la part des utilisateurs. Rien n'interdit aux commerçants d'en répercuter le coût sur les clients, voire de le vendre, à l'instar des pratiques commerciales développées pour les sacs réutilisables. »

Le défaut sera donc son impact sur le portefeuille du Wallon.

En ce qui concerne la grande distribution, le choix a déjà été effectué en 2003. Les sacs réutilisables payants semblent la meilleure solution.

Sinon, ultime alternative au sac plastique à usage unique et qui semble la plus verte : le tissu. En tout cas, c'est ce qui est préconisé au niveau du cabinet du ministre et dans les associations comme Greenpeace. « Toute alternative réutilisable est meilleure. Mais pour nous, que ce soit le papier, le tissu ou les bocaux en verre, l'important est que la filière soit respectueuse de l'environnement », précise-t-on à l'ONG.

L'INCONVÉNIENT au tissu : il est peu adapté, comme le papier, à accueillir des produits humides.

C'est pourquoi, la combinaison de plusieurs solutions (tissus + bocaux ou papier + plastique biodégradable) paraît la meilleure.

Une seconde vie pour les cartons

MOUSCRON Les sacs ne sont pas toujours indispensables pour les petits commerçants. Certains n'hésitent d'ailleurs pas à faire du recyclage pour les éviter.

« Dès notre ouverture, il y a un an, nous avons pris le pli de ne pas employer trop de sacs en plastique. Oui, si un client nous le demande, nous en avons toujours quelques-uns de côté, mais, en général, nous employons nos cartons. Ainsi, cela nous permet de redonner à ne utilisé à ces cartons, tout en évitant d'employer des sacs plastiques. Ceci dit, nous sommes également en train de voir pour faire des sacs réutilisables. Alors, les clients pourraient payer une petite somme contre un contenant plus durable et moins polluant, en fonction de sa matière », explique Sylvain Defoirdt, caviste propriétaire de Vinalco Drinks, à Mouscron.

Pour ce dernier, même si cela dépend du type de commerce, l'emploi de sachets plastiques peut être évité dans les grandes lignes.

Clady Lebrun



► Pour ce commerçant, les sachets plastiques peuvent être évités.

“On a pris les devants”

ANS Michel Kohl est pharmacien à Loncin (Ans). Il est aussi président de l'association des pharmaciens de la province de Liège (APPL). Dès que l'APPL a eu connaissance de projet visant à éliminer les sacs en plastique des commerces, elle a

pris des mesures. « On a pris les devants et on a renseigné aux pharmaciens les alternatives. On leur a conseillé les sacs en nylon qu'ils peuvent soit vendre soit offrir. Et puis, il y a les sacs en papier », explique le président.



► Michel Kohl, pharmacien à Loncin et président de l'APPL.

L'APPL se charge aussi d'apporter des conseils aux pharmaciens. « On a pris l'engagement de donner à nos membres les adresses où se fournir en sacs en papier ou en nylon. Et on a sensibilisé nos membres par une petite action pour les inciter à distribuer des sacs », explique-t-il encore.

Dans sa pharmacie, Michel Kohl a déjà franchi le pas. « J'ai déjà des sacs papier et quelques sacs en nylon », conclut le pharmacien.

A. Vbb.

Vers la fin de la vaisselle jetable

Autre grande croisade contre la plastique menée par le ministre wallon de l'Environnement, l'interdiction de la vaisselle jetable. En 2020, nos voisins français s'en passeront définitivement. Pour Carlo Di Antonio, la Wallonie devrait s'en inspirer. « Le problème ce sont les alternatives. Elles existent mais sont peu courantes chez nous. Pensons notamment au plastique dur réutilisable, au bambou, au bois, ou encore à la vaisselle comestible.

« Plusieurs actions sont envisagées dans le programme de prévention du prochain Plan wallon des déchets pour promouvoir la consommation durable et responsable et lutter contre l'utilisation d'ustensiles jetables. À titre d'exemple, on pourrait créer l'imposition d'achats plus respectueux de l'environnement dans le cadre des marchés publics ou encore le soutien renforcé aux projets d'écocreation qui privilégient l'utilisation de matières biosourcées ou recyclables (dans le cadre notamment du pôle Greenwin) », expliquait le ministre au Parlement.

J. C.

J. C.

* (Le Papier est une matière qui participe presque totalement au recyclage – sinon le papier (pâte papier) tel quel est majoritairement issu des sous-produits de l'exploitation forestière.)

1 La distribution sous entendant la vente, il est certain qu'en tant que pharmacien vous pouvez écouler votre stock.